

# La guerre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 22

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249628>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

# Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50  
 ETRANGER... » 3.50  
 Le Numéro.... » 0.20

## RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ANNONCES

La case, par an Fr. 15.—  
 2 cases. » » 30.—  
 La ligne, par insertion » 0.25

**SOMMAIRE :** La Guerre : LA RÉDACTION. — Journée féminine romande. — La dernière votation...? E. GD. — In Memoriam : M<sup>me</sup> de Maday-Hentzelt : LA RÉDACTION. — L'Œuvre de la Femme à l'Exposition nationale : II. La Peinture et la Sculpture : J. GUEYBAUD. — Variété : La Femme dans l'ancienne Egypte : B. HENTSCH. — De ci, de là... — Au Pays des Suffragettes : E. GD. — Deux Appels aux Femmes. — A travers les Sociétés.

## La Guerre

*C'est le cœur très lourd et étroit d'angoisse que nous avons préparé ce numéro. Angoisse pour l'effroyable avenir que chaque jour qui passe ouvre devant nous, et tristesse aussi, tristesse profonde de constater combien barbare, combien férocement cruel est encore notre siècle, que nous avons la naïveté de croire un siècle de progrès. Et c'est seulement parce que nous savons que notre sentiment est partagé par toutes les femmes, parce que nous avons foi en l'élément d'irréductible pacifisme qu'apporteront un jour les femmes dans l'œuvre de civilisation, que nous avons trouvé l'ardeur nécessaire pour poursuivre notre lutte à nous, qui paraît de bien minime importance à côté de celle qui vient de s'engager.*

*« Donnez le droit de vote aux femmes, nous a-t-on dit de divers côtés, et soyez sûre que vous ne verrez plus des situations comme celles où nous nous trouvons... »*

*Et c'est vrai. Comme l'a dit Olive Schreiner, « la femme sait la valeur de la vie humaine, l'homme ne la sait pas. » Ce n'est pas par lâche sentimentalité qu'elle exècre le fléau que les hommes ont déchaîné ; c'est parce qu'elle sait ce que coûte de souffrances, de larmes, d'angoisses et de sang une seule de ces unités humaines, dont nos modernes moyens de destruction fauchent des centaines de mille. Et lorsque, comptant pour quelque chose dans la vie politique, elle pourra mettre efficacement dans la balance de l'opinion publique sa haine de la guerre et de ses monstruosité... alors, alors, la loi du plus fort ne prévaudra plus seule dans notre humanité.*

La Rédaction.

### AVIS IMPORTANT

#### Journée féminine romande

La Commission d'organisation de la *Journée romande* nous informe qu'en suite de circonstances indépendantes de sa volonté la réunion de cette année ne pourra pas avoir lieu à la date fixée.

Comme l'Assemblée générale de l'*Alliance nationale de Sociétés féminines suisses* se réunit à Vevey les 24 et 25 Octobre, si les circonstances actuelles le permettent, la Commission a jugé préférable de renoncer à fixer une nouvelle date pour la *Journée romande* et d'engager plutôt les femmes de nos trois

cantons à se rencontrer nombreuses à Vevey, d'abord, puis à Genève, l'après-midi du 25, pour la réception que les femmes genevoises préparent à leurs confédérées à l'occasion du Centenaire de *Genève-Suisse*.

#### La dernière votation...?

« Cette fois-ci, disent-ils, la question est définitivement liquidée... Après trois votations populaires, les prud'femmes ont cessé de vivre sans avoir jamais existé. Ouf!...<sup>1</sup> »

Croyez-vous, Messieurs?

...Quand, en juin 1910, les électeurs acceptèrent cette malheureuse loi qui ne fut jamais appliquée, 589 voix s'étaient prononcées en notre faveur. Les adversaires des prud'femmes, ou plus exactement du principe des droits de la femme, n'eurent pas assez de mépris pour écraser cette pauvre petite majorité, si insignifiante qu'on pouvait aisément la passer sous silence... Seulement, chose curieuse, quand ils n'obtinrent, eux, en avril dernier, qu'une majorité de 466 voix, voilà que c'était tout d'un coup le Peuple Souverain qui s'était prononcé; et c'était un crime de lèse-démocratie que de parler seulement d'une nouvelle campagne populaire! Et maintenant que la votation du 26 juillet leur a donné une majorité de cent cinquante voix exactement (1768 contre 1618), et de voix provenant de régions agricoles, où les femmes n'ont forcément rien à faire avec ces tribunaux professionnels, nous allons sans doute apprendre que l'Humanité entière, la Civilisation elle-même ont proclamé par ces 150 voix la négation de tous nos droits!

Eh! bien, nous préférons que ce soient nos adversaires plutôt que nous qui l'aient emporté à cette majorité-là.

Matériellement, nous sommes battus. Les prud'femmes n'existent plus. — Et comme elles n'avaient jamais existé que sur le papier, cela ne change de fait pas grand' chose. Il y aurait même beaucoup à dire sur l'excellence du procédé qui consiste à abroger une loi dont on ignore les résultats pratiques : mais passons. — Les sabotiers vont continuer à juger des corsetières, et les fabricants de bâches des modistes. Les femmes n'ont qu'à se mêler de ce qui les concerne. Ainsi en ont décidé la raison et le bon sens incarnés en cent cinquante électeurs. Nous nous inclinons.

<sup>1</sup> La Suisse du 27 juillet, le Libéral genevois du 30 juillet.